

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
2 — 21 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 13 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 52 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Le *Moniteur* annonce que l'Empereur a reçu :

- 1<sup>o</sup> La lettre par laquelle S. A. le duc Bernard de Saxe-Meiningen fait connaître qu'il a abdiqué en faveur de son fils, le prince héréditaire George, duc de Saxe ;
- 2<sup>o</sup> La lettre par laquelle S. A. le duc George de Saxe-Meiningen informe l'Empereur qu'il est monté sur le trône ducal, par suite de l'abdication de son père.

On annonce que M. le ministre des finances prépare en ce moment les éléments du budget de 1868, de manière à ce qu'il puisse être communiqué le plus promptement possible au conseil d'État et soumis au Corps-Législatif dès les premiers jours de la prochaine session.

Certains journaux ont annoncé que la légion romaine, formée à Antibes par les soins du gouvernement français et mise par lui à la disposition du Pape, portait la cocarde tricolore française.

Cette information est entièrement inexacte. La nouvelle légion, comme tous les autres corps de l'armée pontificale, a arboré la cocarde et le drapeau du Saint-Père.

Nous avons signalé la facilité avec laquelle on accueille certains bruits de nature à préoccuper l'opinion publique. Il paraît qu'il en est de même à Berlin, où l'on a répandu la nouvelle que le roi de Prusse va être prochainement

proclamé empereur d'Allemagne, et que le Parlement allemand, qui se réunira en janvier, inaugurerà sa première session par cet acte.

Il est possible qu'un tel projet existe dans l'esprit de M. de Bismark, mais de là à l'exécution il y a encore loin.

Le *Mémorial diplomatique* dément la nouvelle donnée par plusieurs journaux que la couronne de Fer ait été comprise dans les stipulations du traité du 3 octobre. Elle a été simplement l'objet d'une déclaration supplémentaire et isolée faite par le général Wimpffen au négociateur italien, déclaration en vertu de laquelle l'empereur d'Autriche, renonçant à porter désormais le titre de roi de la Vénétie et de la Lombardie, abandonne au roi Victor-Emmanuel les insignes de cette dignité.

L'échange des ratifications du traité de paix entre l'Autriche et l'Italie a eu lieu le 11 octobre.

On mande de Florence que les troupes autrichiennes quittent les forteresses du quadrilatère, et que déjà Mantoue, Peschiera et Vérone sont occupées par l'armée italienne.

Nos correspondances de Vienne nous apprennent que le gouvernement autrichien prépare un manifeste impérial portant promulgation de réformes constitutionnelles qui s'étendraient à toutes les parties de l'empire.

Cet acte, attendu avec impatience en Autriche, paraîtra, nous écrit-on, très-prochainement.

On mande d'Athènes, le 5 octobre :

On vient de publier une correspondance de M. Kalergis aux insurgés crétois. M. Kalergis a conseillé aux insurgés de ne pas dépasser les limites d'une protestation pacifique. Le soulèvement des Abases est étouffé.

Une dépêche de Constantinople annonce que la Porte aurait garanti aux Candiotés une amnistie que ceux-ci auraient acceptée.

Un télégramme de New-York, du 10 octobre, annonce que les radicaux ont été vainqueurs dans les élections de Pensylvanie.

Le navire *Evening-Star*, allant à la Nouvelle-Orléans, a coulé; 500 passagers ont été noyés.

## Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans

SUR LES MALHEURS ET LES SIGNES DU TEMPS.

Messieurs,

Nous ne sommes pas dans des jours heureux. Non, l'année qui marche à son terme ne comptera pas parmi les années heureuses. Le patriotisme, la religion, l'humanité auront eu à verser des larmes.

C'est sous l'impression toute vive encore des spectacles dont je viens de contempler l'horreur, que je vous adresse de nouveau ces quelques paroles. Il faut avoir vu sur place et dans le détail ce que j'ai vu, pour se rendre compte des affreux ravages que cette inondation a causés, et concevoir la profondeur des misères que nous avons à secourir.

Nous sommes tous activement à l'œuvre pour réunir les offrandes et les dévouements

de la charité. Vous nous seconderez, messieurs, de tout votre zèle, et prendrez, comme vous le devez, votre part dans ce grand mouvement charitable et national qui se produit ; car, vous le voyez, le gouvernement, les administrations départementales et municipales, la France entière fait les efforts les plus généreux pour venir en aide aux victimes de l'inondation.

Mais je me le demande de nouveau, quelle est donc la puissance de cet élément terrible, inexorable, qui renverse tout devant lui, se joue de tous nos travaux, brise tous les obstacles, et que les digues les plus fortes ne semblent contenir que pour le précipiter tous les dix ans avec une plus affreuse violence ?

A qui donc obéit-il ? qui l'appelle et qui l'envoie ?

On l'oublie trop, messieurs, et Dieu nous le rappelle de temps à autre par des coups où il faut bien reconnaître sa souveraineté : bon gré, mal gré, nous sommes tous dans sa main ; il est le maître, et il le restera.

Sachons au moins nous souvenir de lui et de sa providence, quand ses fléaux nous visitent ; et, après avoir gémi sur ces malheurs qui atteignent tout un pays, et les avoir soulagés de notre mieux, demandons-nous à nous-mêmes si nous n'avons pas fait monter au ciel le cri de quelque grande iniquité qui appelle enfin la justice.

Pour moi, messieurs, en face des malheurs qui viennent de tomber tout-à-coup sur nous comme la foudre, il est impossible de passer mon chemin sans regarder plus haut ; je me sens amené à me recueillir, et je vous invite à réfléchir comme moi sur ces malheurs et sur

## FEUILLETON.

47

## L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

TROISIÈME VOLUME.

(Suite.)

— Parlez-vous sérieusement ? demanda la jeune fille.

— Oui, très-sérieusement.

— Niez-vous déjà cet étranger ?

— Aujourd'hui, non ; demain peut-être...

— Ne le niez pas, maître, répartit Jeanne, l'inconnu mystérieux existe réellement, il n'a même pas abandonné Treffieux.

— Comment sais-tu cela ? fit le jeune homme avec agitation.

— Je l'ai vu, répliqua tranquillement l'enfant du régisseur.

— Ici ?

— Non dans le château, mais contre ma fenêtre... un soir que j'étais seule...

Jeanne se tut.

— Parle encore, lui dit le comte.

— Faut-il que je vous apprenne dans quelle circonstance j'ai revu l'étranger ?

— Oui.

La jeune fille se recueillit un instant.

— Vous vous souvenez, reprit-elle, de l'arrivée ici du docteur Vigier ?

L'officier, sans répondre, fit un signe affirmatif.

— Le temps était clair, poursuivit Jeanne, vous veniez de sortir avec le médecin, et moi, préoccupée de cette visite nocturne, inattendue, je rêvais... Mes idées déjà n'étaient plus lucides... c'est-à-dire qu'à la vague rumeur qui s'agitait dans mon cerveau se mêlait une peur inconcevable, la crainte d'être seule, de ne plus voir personne, d'avoir froid... j'entendis des voix s'interroger et se répondre ; une phrase lugubre, répétée par Marianne, arriva distinctement jusqu'à moi ; puis un cri étouffé... le cri était de vous, maître... je voulus croire à un sommeil qui n'existait pas, à un rêve, au délire ; le délire avait cessé... je ne pouvais plus le mettre en doute, mes jours étaient comptés... alors, j'eus devant moi une solitude sans soleil et sans fin, je sentis, dans mon âme, de la colère contre vous, qui me quittiez quand ma vie allait finir ; ma cham-

bre me parut une tombe ; l'œil de la mourante chercha le jour, et, derrière ma fenêtre, frappée par un rayon de lune, je vis Jétiot... son regard était sur moi, ses mains étaient jointes, il priait... les chiens hurlaient dans la campagne ; du côté de la cuisine des voix chuchottaient ; ce moment me parut solennel... je priai Dieu aussi.

— Et, agenouillée sur ton lit, tu me fis une grande peur... répliqua le maître de Treffieux. Je crus, en te voyant ainsi, à ton moment suprême... ce que je souffris alors est indicible.

— De cette nuit à une autre veillée, reprit la jeune fille, ma mémoire fut éteinte ; vous teniez les mains du docteur Vigier... Marianne avait sa main sur mon front ; elle riait en pleurant. Michel, assis, la tête dans ses mains, sanglotait. Tout-à-coup il sortit, et, comme je songeais tristement à l'étranger, qui seul ignorait, sans doute, que ma vie était sauve, je vis Michel marcher vers le mur du jardin... une ombre s'en détacha : cet homme était l'être mystérieux des ruines.

— Interroger Michel, murmura le jeune homme, serait violenter sa conscience ; je ne puis plus le questionner... Que lui dire ? et d'ailleurs que pourrait-il m'apprendre?... quelque drame accablant

pour nous deux.

Jeanne ne répondit pas. La nuit tombait, brumeuse, glaciale ; ils arrivaient à la chaire du grand maître de Treffieux. En face de ce siège rustique, au bout d'une avenue latérale, on découvrait le vieux manoir. Un homme était assis sur le banc de grume ; à l'approche de l'officier, cet homme se leva : un tressaillement, que le comte sentit au bras de Jeanne, lui fit comprendre, qu'elle aussi avait reconnu Jétiot.

Le braconnier découvrit respectueusement sa tête ; son premier regard avait été pour Jeanne ; son premier mot fut pour le commandant.

— Monsieur le comte, murmura-t-il d'une voix si triste que la jeune fille frissonna, je vous avais dit que je quittais Treffieux pour n'y plus revenir ; le courage m'a manqué pour tenir cette promesse que je m'étais aussi faite à moi-même, je ne renoncerais à traverser, de temps à autre, cette grande propriété, que si vous m'en interdisiez formellement l'approche.

— Pourquoi vous interdire ce qui est permis à tout le monde ? répondit le jeune homme ; les avenues de Treffieux ne peuvent être fermées à celui qui pourrait se faire convive du château.

tant d'autres qui nous ont déjà frappés ou qui nous menacent.

Quand je considère ce qui se passe en ce moment dans le monde, un souvenir évangélique vient à moi et me saisit : je ne puis pas ne pas remarquer combien les expressions dont se sert Notre-Seigneur pour annoncer les mauvais jours s'appliquent étrangement aux temps où nous sommes et aux fléaux qui nous éprouvent.

Notre-Seigneur parle quelque part dans l'Evangile de ces temps où l'on n'entendra parler que de luttes et de révolutions : *Cum audieritis prælia et seditones*, de guerre et de bruits de guerre : *bella et opiniones bellorum* ; il s'y rencontrera aussi des tremblements de terre, des pestes, et des famines menaçantes : *Et terræ motus magni erunt per loca, et pestilentia et fames*.

Encore une fois, comment n'être pas frappé, messieurs, de retrouver dans ces avertissements de Notre-Seigneur quelque chose de ce que nous voyons et souffrons aujourd'hui ?

Non certes que je sois de ces âmes défaillantes qui ne savent que s'effrayer et gémir et jeter autour d'elles une indiscrete épouvante. Je sais d'ailleurs ce que, dans cette société vieillie, il y a encore de nobles âmes, de vertus chrétiennes, de forces vives qui se rajeunissent pour le bien. Je sais ce que l'Eglise de Jésus-Christ a essayé à travers les âges et peut essayer encore de tempêtes. Mais je vois aussi grandir et s'élever à des proportions inaccoutumées, le mal ; et, si Fénelon en plein dix-huitième siècle, a pu s'écrier, voyant venir la Révolution française : « Le jour de la ruine est proche, et les temps se hâtent d'arriver : *Adesse festinant tempora* », moi, voyant aussi le flot qui monte, je ne puis pas ne pas être ému.

Je le dis froidement : j'ai traversé bien des jours mauvais, je n'en ai point rencontré de plus menaçants que ceux où nous sommes.

J'ai entendu, dans ces derniers temps, des cris d'irreligion comme je n'en avais jamais entendu.

On peut le dire avec saint Paul : Le mystère d'iniquité se forme : *Mysterium jam operatur iniquitatis*.

Depuis dix ans, l'impie a pris parmi nous un caractère effroyable, celui que saint Paul a si précisément et si énergiquement défini par ces paroles : *Extollitur super omne quod dicitur Deus, aut quod colitur*. Tout ce qui est Dieu, religion, culte, voilà ce qu'aujourd'hui l'impie, qui se sent à l'aise, poursuit à des profondeurs, et avec une audace et un ensemble qui ne s'étaient pas encore vus.

Où, plus j'y pense, messieurs, plus je trouve dans les paroles de Jésus-Christ et des Saintes Ecritures que je viens de vous citer, les sujets de méditation les plus sérieux et les plus nécessaires, au milieu de tous les malheurs que nous avons subis, et que nous crai-

guons encore.

Car enfin, les esprits les plus légers eux-mêmes, les plus irrésolus, peuvent-ils détourner leurs regards des fléaux qui nous consternent !

La guerre ne désolait-elle pas, il y a peu de temps, deux grands pays ? Ne la redoutions-nous pas nous-mêmes ? Et, à l'heure qu'il est, n'entendez-vous pas de tous côtés, malgré les traités de paix, des bruits de guerre ? Ne voyez-vous pas de toutes parts les peuples recourir, et sans délai, à des armements formidables, à des instruments de destruction que le passé ne connaissait pas ? En sorte que les inventions les plus meurtrières se succèdent à l'envi et avec une émulation fiévreuse chez les peuples européens, et voilà ce qui marchera désormais de front avec les progrès de l'humanité !

Et en même temps que les calamités de la guerre s'abattaient sur deux puissantes nations, un fléau plus terrible encore, la peste, le choléra, promenait et promène encore dans plusieurs grandes contrées de l'Europe ses mystérieux ravages ; il pénétrait dans notre France, et couvrait de deuil nos plus peuplées cités ; et en ce moment il rôde encore autour de nous, comme ce lion dont parle l'Ecriture : *Circuit quærens quem devoret*.

Naguère un effroyable tremblement de terre jonchait de ruines une de nos florissantes colonies, la Guadeloupe. Nous n'avions pas terminé la quête que la juste sollicitude du gouvernement nous avait demandée pour ce grand désastre, qu'une autre quête était nécessaire pour notre colonie africaine, qui voyait passer sur elle des nuées d'étranges envahisseurs, ces formidables légions de sauterelles, qui dévoraient tout, et laissaient après elles le désert.

Et chez nous-mêmes, au centre de la France, après qu'un tremblement de terre a tout-à-coup secoué notre sol, voilà que nos rivières et nos fleuves débordent et promènent la dévastation sur leurs rives.

Mais ce qui tremble encore plus que le sol qui nous porte, c'est, messieurs, la société : ce qui déborde et nous inonde d'une inondation plus menaçante que nos fleuves, ce sont les fléaux d'un autre ordre, les maux de l'ordre social.

Les doctrines impies et révolutionnaires ne font plus sourdement leur chemin sous terre ; elles ont aussi rompu leurs digues ; je ne sais quelle puissance mystérieuse les enhardit et les déchaîne. On les voit faire aujourd'hui leur œuvre comme elles ne l'ont peut-être jamais fait, avec une tranquillité et une assurance de succès qui ne se dissimule plus.

Ainsi les fléaux de l'ordre social donnent la main aux fléaux de l'ordre physique. Faut-il s'en étonner, quand on voit l'état des âmes et des consciences : en haut, cette élégante et

effroyable corruption de mœurs que de temps en temps la presse nous raconte ; en bas, les passions les plus menaçantes mal contenues, partout le débordement des plus subversives erreurs ; la guerre à Dieu et à l'Eglise, plus universelle, plus radicale, plus acharnée que jamais ?

Où, et voilà surtout ce qui m'épouvante et me fait craindre pour les derniers jours de ce siècle les dernières calamités. La guerre à Dieu et à la religion grandit chaque jour. L'athéisme marche tête levée. Sous ce rapport, le dix-huitième siècle est de loin dépassé. Si on en doute, qu'on prête l'oreille.

Car chaque jour des bruits de cette guerre arrivent jusqu'aux plus inattentifs et frappent tous ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Rappelez-vous, messieurs, comme signes des temps où nous sommes, quelques faits seulement entre tant d'autres : le congrès des étudiants à Liège, le congrès des ouvriers à Genève, la franc-maçonnerie, et cette démagogie italienne qui a trouvé, hélas ! ou acheté tant d'échos en France.

« Guerre à Dieu ! » tel est le cri d'impie forcenée qui a été poussé à ce congrès de Liège par des jeunes gens nourris des doctrines dont les maîtres, applaudis et décorés par la fortune, fleurissent aujourd'hui parmi nous. Je l'ai dit naguère dans un *Avertissement aux pères de famille*, et les faits ne sont venus que trop tôt me donner raison : tous ces jeunes et élégants philosophes, tous ces beaux écrivains, qui distillent le poison d'une main blanche, et le présentent dans des coupes dorées à la jeunesse, sont ici les premiers coupables. La jeunesse de Liège n'a fait que traduire dans un détestable, mais franc langage, les doctrines positivistes, matérialistes, panthéistes et athées de ces messieurs.

Mais pour mesurer la profondeur du mal, et le ravage des doctrines propagées aujourd'hui dans la jeunesse, il faut, messieurs, regarder ici le détail, prêter l'oreille à l'accent même des paroles, et remarquer l'effrayant accord qui se trouve entre ces jeunes gens de Liège, les ouvriers de Genève, les francs-maçons de Paris et les révolutionnaires italiens.

L'un de ces jeunes gens se déclare tout d'abord « franchement matérialiste », et s'écrie que « tout homme de progrès est aujourd'hui » matérialiste ! »

Un second n'hésite pas à dire « qu'avec le spiritualisme, il n'y a pas de morale !... » Un autre que : « La morale évangélique est fautive... fatale... il faut l'éliminer de l'enseignement de la jeunesse... elle conduit à la dépravation des esprits. »

« La discussion est entre Dieu et l'homme, disent-ils encore ; il faut crever la voûte du ciel comme un plafond de papier ! »

Aussi, l'un d'eux, un solidaire, parle d'établir « un culte appelé l'athéisme. »

Dans l'ordre religieux, ce qu'ils veulent,

c'est « l'anéantissement de toute religion... la négation de Dieu. »

Dans l'ordre social, « la transformation de la propriété, l'abolition de l'hérédité. »

Et qui est-ce qui accomplira toute cette œuvre ? — La Révolution.

Et ils la définissent, l'un : « une matière en fusion, » pareille à la lave des volcans ; l'autre, « un coup de foudre, qui éclairera, disent-ils, ceux qu'elle frappera. »

Et ils s'écrient enfin :

« Plus d'autorité ; la force ! la force révolutionnaire ! »

Aussi l'un d'eux concluait, dans une dernière séance tenue à Bruxelles :

« S'il est besoin de la guillotine, nous ne reculerons pas. »

« Si la propriété résiste à la Révolution, il faut par les décrets du peuple anéantir la propriété ; si la bourgeoisie résiste, il faut tuer la bourgeoisie. »

« Citoyens, vous le savez, aujourd'hui les bourgeois sont des assassins et des voleurs... »

« La Révolution ! c'est le triomphe de l'homme sur Dieu. »

« Ainsi : Guerre à Dieu ! Haine à la bourgeoisie ! Haine aux capitalistes ! »

« Et les femmes ne doivent pas rester en dehors du mouvement révolutionnaire. C'est Ève qui a jeté le premier cri de révolte contre Dieu ! »

« On a parlé de guillotine : nous ne voulons que renverser les obstacles. Six cent mille têtes font obstacles, qu'elles tombent ; oui, nous n'avons d'amour que pour la collectivité humaine. »

(La suite au prochain numéro.)

#### UN ÉPISODE DE LA GUERRE DES ALBIGEOIS.

Tuez-les tous, car Dieu connaît les siens.

Voilà une de ces paroles dont l'impie aime à se faire une arme perfide contre l'Eglise catholique. C'est un de ces refrains dont elle se plaît à fatiguer les oreilles chrétiennes, quand, à bout d'arguments, elle sent le besoin d'appeler à son aide les préjugés et les passions pour suppléer aux raisons qui lui manquent. Elle les tient en réserve comme une ressource précieuse dans les moments difficiles et les circonstances suprêmes, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'émouvoir l'opinion, de travailler les multitudes, d'agiter la foule, ou bien de couvrir une retraite, de masquer une déroute à la fin d'un combat malheureux pour elle. Les journalistes surtout, de la nuance et du caractère des écrivains qui rédigent le *Siècle* ou l'*Opinion nationale*, ne publient presque jamais un article contre l'intolérance, où l'inévitable *tuez-les tous* ne vienne couronner quelque fougueuse tirade toute gonflée d'une vertueuse indignation. Ils brandissent ce trait comme une épée flamboyante, bien persuadés qu'il suffira

— C'est vrai, monsieur, répartit l'inconnu, vous m'aviez offert un asile, je ne l'ai point oublié ; malheureusement un toit m'est interdit, à moins que ce toit ne couvre quelque logis abandonné ou un monastère en ruine... Ce n'est pas le désir d'un abri qui m'attire vers ce grand domaine. J'y viens parce que là se rattache une partie de ma destinée... Je veux dire que vos bois ayant plus d'étendue que ceux des autres, je m'y suis tenu plus longtemps.

— Vous questionner, c'est vous rendre muet, interrompit avec bonté le jeune comte, et empêcher peut-être un moment d'expansion qui vous soulage ; je n'interroge donc plus.

— A quoi bon m'interroger ? répliqua l'étranger ; il est de ces secrets qui doivent mourir avec ceux qui les portent, mes secrets mourront tous avec moi.

L'officier sentit de nouveau frissonner, sous son bras, le bras de la jeune fille, et attribuant ce frisson à cette température glaciale :

— La nuit sera rude, reprit-il, passez du moins cette nuit au château.

L'œil de Jétiot brilla ; son regard embrassa Jeanne, et s'arrêtant ensuite sur le maître de Treffieux :

— Merci ! monsieur, répondit-il, les nuits froi-

des et moi nous sommes de vieilles connaissances ; à moi donc quelques feuilles sèches sous une cèpée de houx ; à vous un grand feu, car cette enfant a froid.

— Adieu, Jétiot ! dit le comte.

L'inconnu avait fait un mouvement pour tendre sa main au jeune homme ; il retira vivement sa main.

— Ils s'en vont ! murmura-t-il ; elle et lui toujours ensemble, toujours seuls !

Et, reculant pour ne pas cesser de les voir, il se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit sur la chaire du grand-maître de Treffieux.

#### V. — LE DÉMÉNAGEMENT DE DU TAILLIS.

Au bruit de la voiture, le bourgeois des Gouttes parut sur le perron. Il était ivre et s'avança vers son carrosse, remuant avec sa main, dans la poche de son gilet, des pièces de cinq francs.

— Tu reviens aussi du château ? dit-il à l'artisan ; depuis que je n'y vais plus, tout le monde a donc le droit d'y aller ?

— Je ne viens pas de Treffieux, monsieur Du Taillis, répondit Pierre, j'ai été longtemps malade, et n'ayant pas de vos nouvelles, j'ai dû venir chez vous pour en chercher.

— Puisque tu es ici, nous allons boire un coup, répartit le gentilhomme sans témoigner un regret, sans faire la remarque de la maigre de Déséchaud.

Ce manque de cœur chez son père, après les services rendus par l'artisan, indigna la jeune fille : elle descendit de voiture, refusant de s'appuyer sur la main que lui tendait le gentilhomme, et monta le perron sans lui avoir dit une parole.

— Eh ! eh ! murmura le baron, elle a autant d'insolence que si elle était déjà comtesse de Treffieux.

Louise entendit cette réflexion de son père ; et cette sortie, faite devant le meunier, la mit dans un tel état d'irritation, qu'elle traversa le salon sans songer à parler à sa mère.

Du Taillis et Déséchaud arrivèrent, après elle, dans cette pièce.

Le prodigue, qui connaissait le caractère emporté de sa fille, bien qu'il fût excité par le vin, ne disait mot ; Mme Du Taillis examinait Louise craintivement ; il appartenait au meunier de rompre sans discernement ce silence jusqu'à un certain point respectable, puisqu'il avait pour but d'éviter un scandale devant un étranger.

— Vous avez l'air gêné les uns et les autres, dit l'artisan, si je suis de trop ici, je vais me retirer.

— Vous ne serez jamais de trop chez nous, Pierre, répondit la jeune fille, et il y aura toujours ici quelqu'un qui se souviendra du bien que vous avez fait aux Gouttes.

— Et à ton air je vois que ce quelqu'un ne doit pas être moi.

Louise examina son père avec colère, et répondit ensuite sèchement.

— Vous n'avez plus de mémoire ; il n'est donc pas étonnant que je vous mette à l'écart lorsqu'il s'agit de reconnaître les bienfaits de Déséchaud...

Dans quelques semaines, ceux du maître de Treffieux seront également oubliés.

— Soite ! répliqua vivement le gentilhomme.

— Demoiselle, répartit Pierre, M. le comte serait contrarié s'il savait qu'il est question devant moi du bien qu'il a pu faire.

— Ah ! reprit Du Taillis ! te voilà comme Louise ensorcelé par le maître de Treffieux ; tu songes peut-être encore à son ancienne servante ? grand bien te fasse ?

— J'y songe moins depuis quelques semaines, monsieur Du Taillis, répondit sèchement le meunier ; la demoiselle n'est plus en danger de mort... Je commençai à croire que quelqu'un ne s'est pas

pour terrasser le courage et glacer l'ardeur de tout catholique assez hardi pour se mesurer avec eux. Et les journalistes, gens trop pressés d'écrire pour se donner toujours la peine d'étudier à fond leur sujet, ne sont pas les seuls qui redisent machinalement, comme un air appris, ces paroles cruelles dans leur incursive brièveté; des hommes plus sérieux et généralement plus instruits ont eu le tort de les répéter avec une légèreté blâmable en elle-même, et encore plus fâcheuse dans ses conséquences.

Lisez un grand nombre de livres écrits sur nos guerres civiles et nos luttes religieuses, et, dans leurs pages courroucées, vous entendrez la sinistre phrase tinter, si j'ose ainsi dire, à vos oreilles comme un glas funèbre. On la trouve non-seulement dans les ouvrages dont la ville de Béziers a été le sujet spécial, comme l'*Histoire de Béziers*, par M. Henri Julia, et l'*Histoire de la ville et des évêques de Béziers*, par M. E. Sabatier, mais encore dans les grandes *Histoires de France*, de Sismondi, de Michelet et de Henri Martin, et dans les récits moins développés de MM. Coix et Poirson, Th. de la Vallée, Th. de Burette, Bordier et L. Charton. De là elle a passé dans les Encyclopédies, dans les *Biographies universelles*, dans les *Dictionnaires d'Histoire et de Géographie*, à l'article Béziers ou à l'article *Albigois*, et souvent dans les deux endroits, comme si l'on craignait qu'elle ne frappât pas assez les yeux et qu'elle ne manquât son effet. Enfin, elle s'est glissée jusque dans les livres élémentaires destinés aux maisons d'éducation, genre d'ouvrages où l'on ne consigne ordinairement que les faits certains et les points essentiels, tant elle a semblé, paraît-il, impossible à nier et importante à citer.

Et pourtant jamais l'Abbé de Cîteaux n'a tenu le langage qu'on lui prête, et les historiens ont eu le tort de suivre le courant des idées trop légèrement reçues. C'est ce que nous espérons démontrer péremptoirement dans l'étude historique dont ce préambule est l'annonce et le commencement. Nous ne procéderons point par voie de conjectures et de divination, selon la méthode très-commode, assurément, mais aussi très-peu sûre de l'école fantaisiste qui tend à prévaloir aujourd'hui. Nous remonterons aux sources, et c'est en consultant les documents originaux que nous justifierons notre assertion.

DANIEL MARSY.

(La suite à un prochain numéro.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS.

Une souscription, ouverte à l'Ecole impériale de cavalerie, en faveur des inondés, a

trompé en disant que vous n'avez plus de mémoire. S'il en était autrement, vous vous souviendriez que celle appelée, par vous, servante, vous donne cet hiver un abri.

— Tu as plus d'impudence que n'en comporte ton état, repartit avec colère le gentilhomme. Le meunier du moulin Pierre a le droit de se disputer dans la cuisine avec les gens, si les gens lui reprochent d'avoir trop diné mon grain; mais il lui est défendu d'entrer dans un salon, le chapeau sur la tête, et d'y juger les hommes de mon rang.

Déséchaud quitta son chapeau et le posa à côté de lui, par terre. Ayant ensuite longtemps observé le gentilhomme, il reprit avec plus de tristesse que de colère :

— Je vous ai dit souvent que j'étais comme saint Jean Bouche-d'Or, monsieur Du Taillis; je suis peiné du reproche que vous me faites, mais en même temps je suis content, pour vous, que ce reproche me soit fait; il me prouve que dans votre arche il y a de la farine.

— Crois-moi, Déséchaud, repartit le baron qui s'était levé blême de colère, va-t-en d'ici, ou ma patience va s'en aller!...

(La suite au prochain numéro.)

produit la somme de 536 fr. 50 c. Cette somme a été versée à la caisse de M. le receveur particulier des finances.

M. Lalande, directeur du télégraphe à Saumur, a versé à la Sous-préfecture... 5 fr.  
M. Besson-Morin..... 40  
M. Parisot, receveur des Domaines... 20

### VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur a l'honneur d'informer ses administrés que la souscription générale en faveur des victimes des dernières inondations est ouverte à la Mairie (bureau du secrétaire).

Saumur, le 15 octobre 1866.

Le Maire, LOUVET.

La liste d'admission à l'Ecole militaire de Saint-Cyr vient de paraître, et nous sommes heureux de signaler le brillant succès de deux de nos jeunes compatriotes, M. Paul de la Selle (n° 10), et M. Robert Vacquier (n° 55).

Une triste cérémonie avait amené samedi une nombreuse réunion dans la petite église de Meigné, près Doué. Il y a un an, le 14 octobre 1865, le jeune Edouard de la Selle, secrétaire d'ambassade, succombait, à 25 ans, à la Nouvelle-Grenade, dans l'Amérique du Sud, et le 15 octobre 1866, ses restes étaient ramenés dans son pays natal, accompagnés de nombreux amis, qui venaient donner une marque de sympathie à une honorable famille et un souvenir de regrets à un jeune homme doué des plus heureuses qualités.

### ADMINISTRATION DES POSTES.

Jusqu'à nouvel ordre, les heures de départ et d'arrivée du courrier de Paris, sont réglées ainsi qu'il suit :

#### Départ de Saumur.

1<sup>er</sup> envoi, 7 h. 50 m. du matin ;

2<sup>e</sup> envoi, 5 h. 50 m. du soir.

#### Arrivée à Saumur.

1<sup>er</sup> envoi, 9 h. du matin ;

2<sup>e</sup> envoi, 8 h. du soir.

Le courrier venant d'Angers arrivera à Saumur à 9 heures du matin et en repartira à 4 h. 50 m. du soir.

Les courriers de Bressuire, Loudun, Vihiers, Le Lude, La Flèche, Allonnes et Brézé, partiront de Saumur à 9 h. 50 m. du matin.

En conséquence, à partir du 14, la levée des boîtes supplémentaires de la ville aura lieu à 6 h. du matin, à 2 et 5 h. du soir. La boîte du bureau sera toujours levée 20 minutes avant le départ des courriers.

On lit dans le *Phare de la Loire*, du 15 octobre :

Ce matin, vers deux heures et demie, un violent incendie s'est déclaré dans une maison de tolérance, rue des Trois-Matelots, 2. Le genre de construction de cette maison, dont l'intérieur est divisé en un assez grand nombre de petites chambres séparées par de simples cloisons en bois vermoulu, a offert de grandes facilités à l'extension du feu. Aussi les flammes sortaient-elles avec une violence et une intensité effrayantes par toutes les ouvertures. Au bout de quelques instants, une confusion inexprimable n'a pas tardé à se produire; des cris de détresse partaient non-seulement de l'habitation incendiée, mais des immeubles voisins qui sont également affectés à la prostitution. Un troupeau de femmes à demi-vêtues, pensionnaires de ces établissements, s'est précipité dans le plus grand désordre sur le quai de la Fosse.

Une pompe est bientôt arrivée et a pu empêcher la communication du feu aux bâtiments voisins. Un peu plus tard, d'autres pompes lui sont venues en aide et à 4 heures du matin on était certain de circonscrire l'incendie dans son foyer.

La maison entière a brûlé ainsi que le mobilier qu'elle contenait. Cette perte ne peut être considérable; du reste, tout était assuré.

Ce qu'il y a de plus regrettable, ce sont des accidents que rien n'a pu prévenir.

Une fille nommée Blanche Lechevalier, âgée de 25 ans, n'a pas eu le temps de quitter sa chambre située au deuxième étage; aucun secours n'était à porter, l'escalier en bois étant complètement embrasé et personne n'ayant pu se procurer une échelle pour opérer le sauvetage par la fenêtre. Le corps de cette malheureuse a été ce matin retiré des débris encore fumants; c'étaient des restes hideux.

Une autre fille nommée Parquet, âgée de 23 ans, a eu le courage de sauter du deuxième étage dans la cour; elle s'est cassé une jambe, il est vrai, mais au moins elle survivra; elle a été transportée dans une voiture à l'hôpital.

Une troisième, placée dans une situation encore plus critique, a cependant aussi été sauvée. Sa chambre était menacée de tous côtés par les flammes, et au-dessous de sa croisée donnant sur une ruelle étroite, était un brasier: on lui jeta le bout d'un drap d'une fenêtre en face, à laquelle l'autre bout était fixé. La malheureuse fille, avec une de ces résolutions énergiques qu'inspire seule l'imminence d'un grand danger, s'y cramponna désespérément et franchit heureusement l'espace.

M. Lacquement, adjudant-major des pompiers, habitué à ne point se ménager dans ces tristes occasions, a été blessé assez grièvement par un jet de pompe en œuvre qui a échappé aux mains de l'un de ses hommes et l'a frappé à l'œil gauche. Il a fallu le conduire dans la pharmacie voisine, où il a été l'objet des soins de M. le docteur Barré, qui a exprimé l'espoir que l'œil atteint ne serait point perdu.

On lit dans un journal de Nantes :

« Le 18 septembre dernier, M. J. Aubin, vétérinaire en notre ville, était appelé par M<sup>me</sup> veuve Briet, bouchère à la Fournillière, en Chantenay, pour voir un chien qu'on venait d'abattre et qu'on supposait avoir été atteint de la rage. M. Aubin s'empressa de s'y rendre, et éclairé par les renseignements que lui donnèrent les personnes de la maison et du voisinage, ainsi que par l'autopsie de l'animal à laquelle il procéda, il ne tarda pas à se convaincre qu'en effet le chien abattu était hydrophobe.

» M. le maire de Chantenay fit demander le même jour son avis à M. Aubin, qui le lui donna verbalement, et le renouvela par écrit sur la demande qui lui en fut faite dans une lettre de M. Pilon aîné, adjoint.

» Beaucoup de chiens avaient été pillés par celui de M<sup>me</sup> Briet, et tués. Le cheval de la maison avait également été mordu à la lèvre supérieure, mais très-légèrement; néanmoins le mercredi 29 septembre, douze jours après, il accusait tous les signes de la rage; furieux, il se mordait les membres, mangeait la terre et jusqu'à des morceaux de brique qui se trouvaient à ses pieds. On le laissa en liberté dans son écurie, qui était bien close, jusqu'au 2 du mois courant, et alors la propriétaire ne voulant pas le garder plus longtemps, M. Aubin, mandé de nouveau, l'abattit d'un coup de fusil en présence du brigadier de gendarmerie de Chantenay.

» Malheureusement, ce n'étaient pas seulement les animaux dont on s'était vu forcé de se défaire qui avaient eu à souffrir des effets de la terrible maladie. Un homme et un enfant avaient reçu des morsures: le premier à la cuisse, à travers un gros pantalon de laine dont l'épaisseur a dû arrêter la salive, car jusqu'à ce jour il se porte bien; le second à un doigt, et il s'en faut que ce pauvre garçon en soit quitte aussi pour la peur, puisque, présentant depuis quelques jours tous les symptômes de l'hydrophobie, il lui a fallu partir avant-hier pour les bords de la mer, accompagné de ses parents, afin d'y suivre un traitement. »

On nous écrit de Brest, 11 octobre 1866 :

Le terrible drame du *Fœderis-Arca* a eu ce matin son dénouement; les quatre condam-

nés ont été exécutés à sept heures moins un quart. Dès hier au soir la nouvelle avait rapidement circulé dans la ville, aussi la place sur laquelle ils devaient être exécutés était couverte de monde. Beaucoup de gens y ont passé toute la nuit.

Ce matin, à cinq heures, les troupes étaient sous les armes et se tenaient sur le parcours que devaient suivre les quatre matelots, car de Pontanion à la place Fautras, où était dressé l'échafaud, il faut traverser entièrement la ville.

Deux des condamnés ont refusé, dit-on, les secours de la religion; les deux autres ont écouté les exhortations de l'aumônier de la marine.

L'exécution des quatre condamnés a duré deux minutes et demie. Le premier est monté à l'échafaud en fondant en larmes, mais il marchait résolu, il a mis lui-même sa tête sous le couteau; il a fallu soutenir le troisième et le placer sous l'appareil; le quatrième a regardé le public et s'est livré sans résistance aux mains des exécuteurs.

### AVIS.

Un cours d'adultes sera ouvert à l'Ecole Mutuelle, aux Récollets, à partir du 17 octobre prochain, tous les jours, de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir. Les jeunes gens qui désirent suivre ce cours, sont invités à se faire inscrire chez M. Choyer, directeur de ladite école, à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

L'enseignement comprendra :

L'étude de la langue française, l'arithmétique appliquée, des leçons de comptabilité et de tenue de livres, le dessin linéaire, des notions d'histoire et de géographie, ainsi que toutes les parties qui constituent le cours élémentaire.

Pour chronique locale : P. GODET.

## Théâtre de Saumur.

Dimanche, une nouvelle troupe formée d'artistes venus de Paris et de Toulouse se présentait sur notre scène. Le plaisir produit par ces acteurs a été d'un genre bien différent de celui que nous firent éprouver M<sup>me</sup> Alfieri et consorts.

Deux fables, une pièce de vers, un vaudeville et deux comédies devaient former l'ensemble de la représentation, dont la fin fut modifiée par suite du retard que l'interruption des lignes de transport avait apporté dans l'arrivée de plusieurs membres de la troupe. Tout alla bien néanmoins.

M. Juclier dit avec cachet les deux fables de La Fontaine; ému au dernier degré dans le morceau : *Pour les pauvres*, et dans la scène d'*Andromaque*, qu'il nous déclama, il sut parfaitement nous faire éprouver les sentiments que Racine chercha à répandre dans cette tragédie. Il excita la terreur et la pitié par l'expression énergique, navrante et vraie qu'il apporta dans sa déclamation.

M<sup>me</sup> Nevers est une véritable actrice, jouant avec goût et distinction, comprenant parfaitement les rôles qu'elle remplit. Elle a été charmante dans les deux comédies : *Un Caprice* et *un Cheveu blanc*; à plusieurs reprises, elle fut vivement applaudie. La seule chose que l'on pourrait lui reprocher, serait une diction trop rapide.

M. Nevers et M<sup>me</sup> Fontbonne méritent les applaudissements et les louanges qui ne leur ont pas fait et ne leur feront pas défaut.

Il est à regretter, pour ces acteurs, que le public saumurois se soit trouvé sous l'influence fâcheuse causée par M<sup>me</sup> Alfieri. On pouvait appliquer aux spectateurs ce vers de Virgile :

*Apparent rari nantes in gurgite vasto.*

La troupe de M. Nevers doit, dit-on, donner plusieurs représentations dans notre localité; espérons qu'une salle comble viendra la dédommager de la faible recette qu'elle a dû faire avant-hier.

Nous conseillerons aussi au spectateur muni de mains qui doivent avoir des proportions vé-

ritablement antédiluviennes de manifester moins bruyamment sa satisfaction. Léon B...

**TABLEAU DE LA TROUPE.**

M. NEVERS, directeur.  
Administration: MM. Denambos, administrateur-général et caissier. — Cyrille, régisseur de la scène. — Coret, second régisseur. — Fischer, chef d'orchestre. — Edouard, souffleur.  
MM. Nevers, jeune premier rôle, premier rôle jeune. — Cyrille, premier rôle, des jeunes premiers rôles. — Masquillier, jeune premier, premier amoureux. — Hervé, premier rôle marqué, père-noble. — Rubenstin, troisième rôle, rôles de genre. — Lemoine,

grand premier comique, en tous genres. — Fromont, financier, premier comique marqué. — Coret, jeune premier comique, fort second. — Edouard, second comique, rôles de convenance. — Jules, utilités, accessoires.  
MM<sup>mes</sup> Nevers, premier rôle, fort jeune premier rôle. — Fontbonne, jeune première, jeune premier rôle. — Fernande, première ingénuité, jeune première. — Denambos, première soubrette en tous genres, coquette annexée. — Poncellet, première duègne, mère-noble. — Bertaux, seconde duègne, caricature. — Irma, seconde amoureuse, seconde soubrette. — Marie, seconde et troisième amoureuse.

**Marché de Saumur du 13 Octobre.**

Froment (l'h. 77 k.)	22 95	Paille de ratelier	
2 <sup>e</sup> qualité (74 k.)	22 05	(hors barrière).	67 65
Seigle . . . . .	15 —	Paille de litière, id.	—
Orge . . . . .	13 —	Foin . . . . . id.	55 30
Avoine (entrée) . . . . .	11 50	Luzerne (les 750 k)	54 60
Fèves . . . . .	15 20	Graine de lin (70 k.)	28 —
Pois blancs . . . . .	26 —	— de tréfilé (% k)	110 —
— rouges . . . . .	22 —	— de luzerne.	80 —
Cire jaune (50 kil.)	220 —	— de colza 65 k	26 —
Huile de noix ord.	80 —	— de chenevis	—
— de chenevis . . . . .	48 —	Amandes cassées	—
— de lin . . . . .	52 —	(les 100 k.) . . . . .	—

**COURS DES VINS (1).**

**BLANCS (2).**

Coteaux de Saumur 1865 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	100 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id.	80 à 90

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

Ordin., envir. de Saumur 1865, 1 <sup>re</sup> id.	60 à
Id.	55 à
Saint-Léger et environs 1865, 1 <sup>re</sup> id.	55 à
Id.	50 à
Le Puy-N.-D. et environs 1865, 1 <sup>re</sup> id.	50 à
Id.	45 à

**ROUGES (3).**

Souzay et environs 1865 . . . . .	90 à
Champigny, 1865 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 200 à
Id.	2 <sup>e</sup> id. 140 à
Varrains, 1864 . . . . .	90 à
Varrains, 1865 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 125 à
Bourgueil, 1865 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. 100 à
Id.	90 à
Restigny 1865 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 85 à
Chinon, 1865 . . . . .	2 <sup>e</sup> id. 75 à

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> H. CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE  
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ,**

Au Pont-Fouchard,

Comprenant maison de maître, servitudes, cour, jardin et enclos de 53 ares, et 74 ares de vignes en plein rapport, à la Malgagne.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GODFREY, au Pont-Fouchard, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (255)

**A VENDRE**

En totalité ou par parties,

**UN TERRAIN PROPRE A BATIR,**

Situé au Pont-Fouchard,

Ayant façade sur la route impériale et sur l'ancienne route de Doué.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, ou à MM. GUICHARD frères.

**TROIS MAISONS**

**A VENDRE**

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

**A CÉDER**

Pour cause de décès,

**UN OFFICE D'HUISSIER,**

Au Lion d'Angers (seul dans le canton).

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> FOURMY, au Lion d'Angers, ou à M<sup>e</sup> BAUDOUIN, notaire, même ville. (452)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**UNE MAISON,**

Située rue du Petit-Maure, joignant la Caisse d'Epargne.

S'adresser à M. Adrien LEROY, à côté.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1867,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue d'Orléans, Actuellement occupée par M. Merle, peintre.

Cette maison se compose de deux chambres au rez-de-chaussée, deux au premier étage, grenier, cave, atelier au fond de la cour et grenier au-dessus.

S'adresser à M. BARDOU, rue d'Orléans, 56. (437)

**A LOUER**

Présentement,

**UN JOLI PIED-A-TERRA**

Rue Cendrière, n° 6,

Ainsi composé: Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1<sup>er</sup> étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour; Au 2<sup>e</sup> étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

M. ROSSIGNOL père a l'honneur de prévenir qu'il vient de céder son **Atelier de Confection** à son fils le jeune, et que pour écouler ses marchandises, il vendra 15 0/0 au-dessous des prix ordinaires. (445)

**FABRIQUE D'ENCRE**  
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**LES PLUS BEAUX FRUITS**

Jolie brochure in-12 (3<sup>me</sup> édition), par E. FLAMENT, membre des principales Sociétés horticoles de la France et de l'Etranger.

**SOMMAIRE DE L'OUVRAGE :**

- § 1<sup>er</sup>. **Abricotiers.** Description des espèces les plus remarquables pour leur précocité. — Variétés nouvelles très-remarquables et récemment introduites en Europe; usage, etc.
- § 2. **Cerisiers.** Nomenclature des cerisiers les plus beaux et les plus productifs. Observations sur des espèces vantées à tort par quelques pépiniéristes. — Description d'une variété précoce, plus grosse qu'un œuf de pigeon, et qui ne se trouve que dans quelques pépinières.
- § 3. **Pruniers.** Les meilleures espèces connues; leur usage. — Quelques nouveautés du plus grand mérite. — Une espèce monstrueuse, etc.
- § 4. **Pêchers.** Iconographie générale des plus belles et des meilleures pêches. — Quelques espèces nouvelles extrêmement recommandables. — Variétés très-précoces, et variétés très-tardives. — Un très-beau brugnon trop peu cultivé, etc., etc.
- § 5. **Poiriers.** Description et classification les plus complètes des meilleures poires connues. — Mention spéciale est faite d'une espèce nouvelle pesant 1 kilogr. 500 grammes, fruit fondant (magnifique découverte). La vérité sur quelques espèces très-répandues.
- § 6. **Pommiers.** Les plus belles et les plus précieuses pommes, *Belle et Bonne*, pomme ainsi nommée pour sa beauté et sa grosseur (1 kil. 500), qui lui ont valu une récompense à la belle exposition de Saint-Omer. (Exhibition par l'auteur du présent ouvrage.)
- § 7. **Vignes.** Les meilleurs raisins de table. — Espèces très-précoces à cultiver en espalier, au midi. — Une variété à fruits d'une grosseur prodigieuse.

Cette brochure, nouvelle dans son genre, est indispensable à toute personne qui possède ou veut créer un jardin fruitier. Les jardiniers, les horticulteurs et pépiniéristes la consulteront avec fruit pour les prochaines plantations, et pour se renseigner sur les nombreux synonymes usités en Arboriculture.

Cet opuscule est expédié franco, par retour du courrier, contre l'envoi d'un mandat sur la poste de 1 fr. 80 à l'auteur, M. FLAMENT, rue des Agaches, 9, à ARRAS (Pas-de-Calais). — (On ne reçoit pas de timbres-poste). — Ecrire de suite, car la présente édition est presque entièrement épuisée.

**LA VILLE DE SAUMUR,  
SON BUDGET,  
SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,**

Par le D<sup>r</sup> BINEAU,  
Membre du Conseil municipal.  
PRIX: 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

**LA  
SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

**REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE**

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

Un an. . . . . 5 fr. | Six mois. . . . . 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

**NOUVELLE SOUSCRIPTION**

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

**DICTIONNAIRE**

DE LA

**CONVERSATION**

**ET DE LA LECTURE**

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRE,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

**SECONDE ÉDITION**

Seize volumes, grand in-8°, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet: 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 12 OCTOBRE.			BOURSE DU 13 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862 . . . . .	69	»	» 25	68 75	»	» 25
4 1/2 pour cent 1852 . . . . .	96 50	»	»	97	»	» 50
Obligations du Trésor . . . . .	465	»	»	465	»	»
Banque de France . . . . .	3575	»	»	»	»	»
Crédit Foncier (estamp.) . . . . .	1365	»	7 50	1365	»	»
Crédit Foncier colonial . . . . .	580	»	»	580	»	»
Crédit Agricole . . . . .	622 50	»	2 50	620	»	2 50
Crédit industriel . . . . .	867 50	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier . . . . .	632 50	12 50	»	632 50	»	»
Comptoir d'esc. de Paris . . . . .	890	5	»	892 50	2 50	»
Orléans (estampillé) . . . . .	857 50	2 50	»	860	2 50	»
Orléans, nouveau . . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes) . . . . .	1165	5	»	1165	»	»
Est . . . . .	543 75	»	2 50	543 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	895	»	2 50	898 75	3 75	»
Lyon nouveau . . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi . . . . .	572 50	2 50	»	578 75	6 25	»
Ouest . . . . .	550	»	»	550	»	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz . . . . .	1572 50	»	»	1572 50	»	»
Canal de Suez . . . . .	357 50	»	12 50	363 75	6 25	»
Transatlantiques . . . . .	521 25	»	2 50	527 50	6 25	»
Emprunt italien 5 0/0 . . . . .	54 85	»	10	55 15	»	30
Autrichiens . . . . .	380	6 25	»	376 25	»	3 75
Sud-Autrich.-Lombards . . . . .	410	3 75	»	412 50	2 50	»
Victor-Emmanuel . . . . .	75	1	»	75	»	»
Romains . . . . .	65	»	»	64 75	»	25
Crédit Mobilier Espagnol . . . . .	345	»	»	350	5	»
Saragosse . . . . .	131	»	5	136 25	5 25	»
Séville-Xérés-Séville . . . . .	27 50	»	»	27 50	»	»
Nord-Espagne . . . . .	106	»	»	102 50	»	»
Compagnie immobilière . . . . .	392 50	2 50	»	395	2 50	»

**OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.**

Nord . . . . .	312 50	»	»	312 50	»	»
Orléans . . . . .	307 75	»	»	307 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	305 75	»	»	306 50	»	»
Ouest . . . . .	305 25	»	»	305 75	»	»
Midi . . . . .	305 75	»	»	305 50	»	»
Est . . . . .	308 50	»	»	308 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.